

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
 Un an Fr. 8 —
 Six mois » 4 —
 Trois mois » 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes

Organe du parti ouvrier

Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace.
 Pour les petites annonces en dessous
 de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes.

Grand Conseil

Séance du lundi 7 mai.

Les députés radicaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds se congratulent mutuellement à l'ouverture de la séance et font échange de poignées de main enthousiastes.

Après l'appel, l'élection de M. Jeanmaire est validée. Il a été fait brièvement l'éloge de M. Ulysse Nicolet-Calame.

Le Conseil d'Etat lit un exposé dans lequel il fait des communications concernant la loi sur la création d'une caisse cantonale au décès et la demande collective des caisses au décès (Fraternités) et des sociétés de secours mutuels. Le Conseil d'Etat déclare ne pas vouloir encourir le reproche d'avoir compromis la marche des institutions de secours mutuels, leur solidité et leur avenir. A l'entendre, il semblerait que les 8111 membres de ces sociétés ont été appelés à se prononcer sur le projet d'assurance au décès.

M. Calame-Colin lit un mémoire à l'appui de la motion présentée par le groupe conservateur. Celui-ci demande que l'Etat subventionne les sociétés de prévoyance, mais qu'il exige d'elles qu'elles modifient leurs statuts. Le but à atteindre ce n'est pas le nivellement dans la misère, c'est que tout citoyen moral, travailleur, bien intentionné, puisse subvenir à son entretien et à celui des siens. Suivant les députés de la droite, l'assurance au décès aurait pour résultat d'encourager la paresse et l'imprévoyance. Ils ne veulent pas que l'Etat devienne assureur mais que, grâce à des subventions, il permette aux sociétés existantes de se développer et d'embrasser tous ceux qui en sont actuellement exclus.

M. Calame-Colin parlant des moyens financiers dit que l'impôt sur les successions en ligne directe est de tous le plus impopulaire à juste titre et il préconise l'impôt du timbre sur les effets de commerce et sur les affiches.

Gustave Schaad n'est pas d'accord avec les conclusions du Conseil d'Etat. Le rapport du Comité de la Fraternité de la Chaux-de-Fonds n'est pas l'expression de la majorité des membres de cette société. Les membres de ce comité sont en général des personnes aisées, des bourgeois, qui ont exprimé une opinion personnelle. Gustave Schaad regrette que les sociétés de prévoyance et de secours mutuels ne soient pas constituées d'emblée sur des bases rationnelles et scientifiques. La loi sur l'assurance au décès ne les gênerait en rien.

Il est d'accord qu'on s'occupe de l'assurance sur la vieillesse, mais ce n'est pas une raison pour abandonner celle au décès, d'autant plus qu'on nous a convoqué exprès pour cela.

M. Bovet-Vaucher se rallie aux propositions du Conseil d'Etat, en sa qualité de membre de sociétés de prévoyance. Il défend les membres des comités qui ne sont pas des bourgeois.

M. Gustave Renaud ne veut rien faire sauter, mais il continuera à se servir d'une métaphore comprise par tous ceux qui connaissent la belle langue française et qui savent la parler. (Rires).

Il expose que l'ouvrier est tout à la fois un producteur et un consommateur et que l'on ne doit pas lui reprocher d'être économe. Si l'on supprime la consommation de l'ouvrier, on supprime la

plus grande partie des bénéficiaires. Le jour où l'ouvrier ne dépenserait plus que le strict nécessaire, il mettrait de côté certainement, mais cela au détriment du commerce. Qui irait en chemin de fer? Où les actionnaires puiseraient-ils leurs dividendes? S'ils ne buvaient pas de bière et de vin que feraient les actionnaires des brasseries et les grands propriétaires de vignes. Et s'il s'habillait comme Adolphe le Magnifique, le Mécène de Pesex (Rires), que feraient les filatures? M. Renaud pose en principe qu'un pays, qui consume beaucoup est prospère et que lorsque l'ouvrier est arrivé à l'âge où il ne peut plus travailler, il a droit à une rétribution. C'est une participation aux bénéfices de celui qui a peiné, qui s'est usé, participation grâce à l'intermédiaire de l'Etat et cela sans ingérence de l'ouvrier dans les affaires. Ce n'est ni une aumône, ni une charité que de permettre à l'ouvrier devenu invalide de terminer son existence avec une certaine tranquillité. M. Renaud a la conviction qu'en entrant dans la voie de l'assurance, le canton de Neuchâtel ira dans la voie de la justice, de l'équité, de la sécurité sociale.

Le Dr Coullery croyait qu'il s'agissait d'assurer tous ceux qui ne font pas partie des sociétés actuelles. A quoi aboutira cette étude?

Walter Biolley. Je tiens à constater que le proverbe est vrai qui dit que les absents ont tort. Il y a à peine une année, à pareille époque, à la suite de la motion développée par M. Dubois concernant l'assurance obligatoire au décès, toute cette assemblée applaudissait aux paroles de l'honorable M. Cornaz; je me plais à rappeler celles-ci :

« Ce qui m'a fait donner la préférence à un projet de loi sur l'assurance au décès, c'est qu'il y a des questions comme l'assurance contre le chômage, la vieillesse, etc., qui sont infiniment plus ardues et difficiles à étudier; elles demandent des études statistiques préalables; puis il y en a d'autres peut-être moins compliquées, mais qui paraissent être entrées dans le domaine de la Confédération.

« L'avantage qui existe pour nous à nous occuper de l'assurance au décès et à commencer par là, étant donné que nous voulons procéder sagement, que nous ne voulons pas compromettre l'intervention de l'Etat, c'est que de toutes les combinaisons d'assurance c'est la plus simple et celle qui présente le moins d'aléa. »

Il y a deux mois, M. le directeur de l'intérieur constatait que tous les groupes de cette assemblée, étaient résolus à réaliser l'assurance au décès, qu'il n'y avait divergence que sur les moyens. Et il demandait que, pour pouvoir accomplir cette réforme dans cette législature encore, le Grand Conseil se réunît en séance exceptionnelle. Aujourd'hui que nous sommes réunis, le gouvernement que nous nous étions plu à féliciter — une foi n'est pas coutume — d'être entré résolument dans la voie socialiste, vient nous annoncer qu'il ajourne l'assurance au décès.

Pourquoi?

Les journaux nous ont appris qu'il y avait eu une réunion des délégués des Fraternités à Auvornier et que ceux-ci s'étaient déclarés contre le projet du Conseil d'Etat. Mais ces mêmes journaux ne nous ont pas dit quand les Fraternités s'étaient réunies en assemblées gé-

nérales. Mon ami Schaad me disait tout à l'heure que les vœux exprimés par les membres du comité de la Fraternité de Chaux-de-Fonds étaient des vœux personnels qui n'étaient pas conformes aux désirs de la majorité de la Fraternité, dont il fait partie. S'il en est de même de toutes les autres, les décisions des délégués d'Auvornier n'ont pas eu l'importance et la portée que le Conseil d'Etat leur attache. Elle ne suffisent pas à justifier le retrait du projet.

Certes, on comprend pourquoi un groupe de cette assemblée n'est plus d'accord; c'est que le projet parle d'impôt sur les successions en ligne directe. C'est justement la raison pour laquelle le groupe auquel j'ai l'honneur d'appartenir voterait la prise en considération si le retrait n'était pas intervenu. Car, grâce à l'attitude du Conseil d'Etat, il ne reste plus rien de ce projet, nous sommes en présence du néant.

Je me permets de faire la réflexion suivante :

Nous avons été réunis pour discuter le projet de loi sur l'assurance au décès; ce projet étant retiré, le Grand Conseil se sera réuni pour rien. Que va penser le pays de cette attitude. Quant à nous, nous regrettons de voir le gouvernement opérer ce que je ne crains pas de qualifier un recul.

M. Eug. Borel dit que l'attitude du Conseil d'Etat est parfaitement correcte et patriotique en n'ayant pas d'amour propre d'auteur. Il a applaudi aux paroles de M. Cornaz et désire bien qu'on n'écarte pas tout ce qui a été fait de ce côté. Il se déclare un adversaire convaincu de l'impôt sur les successions en ligne directe et paraphrase les motifs allégués dans le mémoire du groupe conservateur. Il est surtout adversaire de ce principe, parce que l'école qui le préconise mène au collectivisme. L'orateur ne cache pas que l'étude du Conseil d'Etat sera excessivement longue et désire qu'elle aboutisse à une solution acceptable par tous.

M. Lambelet se déclare résolument partisan de la Caisse obligatoire au décès. Il ne s'effraie pas du mouvement de l'opinion publique qui paraît hostile à ce projet. C'est que le peuple n'est pas suffisamment renseigné et éclairé. Il appartient aux représentants du peuple d'étudier ce projet en le serrant de près, et si nous arrivons à le trouver bon — ce qui est sa conviction — nous ferons triompher dans le peuple cette manière de voir.

M. Comtesse, président du Conseil d'Etat, dit que ce corps propose d'ajourner la discussion sur l'assurance au décès pour attendre le résultat des études auxquelles il désire se livrer. Cette demande est légitime et conforme aux vœux des sociétés; c'est une preuve de déférence à leur égard. Il faut le concours de tous et ne pas se livrer à des critiques négatives et stériles.

M. Alfred Borel demande si l'on veut venir en aide à ceux qui se laissent aller à l'ivrognerie et à la débauche.

Walter Biolley. On a parlé de critiques négatives et stériles. J'admire la façon donc on a retourné la question. Nous ne nous livrons pas seulement à des critiques. Notre groupe a fait plusieurs propositions et notamment celle de l'assurance obligatoire en faveur de la vieillesse au sujet de laquelle l'un d'entre nous a présenté un avant-projet de loi. C'est justement parce que vous ne faites rien que nous critiquons. Comment! Quelques semaines avant les élections

communales, ou nous arrive avec un projet complet. Quelques jours, un jour après ces élections on nous annonce que le projet est retiré. Nous protestons parce qu'on ne fait rien. Et c'est nous qu'on accuse de nous livrer à des critiques stériles. Quand à moi, je trouve que c'est vous qui tournez dans un cercle qui êtes les négatifs et les stériles!

La discussion est close.

La proposition de discussion immédiate n'obtient qu'une dizaine de voix socialistes.

L'ajournement est voté ainsi que les propositions du Conseil d'Etat à une forte majorité.

La séance se termine par la lecture à la queue leu leu de plusieurs rapports.

Le résultat

Nous publions autre part le résultat des élections de la Chaux-de-Fonds. La liste radicale passe tout entière. Ce résultat, quelque peu inattendu aurait lieu de surprendre, si nous ne savions pas que 300 électeurs au moins, tant radicaux que conservateurs, ont voté les listes radicale et conservatrice réunies par haine ou par peur des socialistes.

Nous devons regretter que l'apathie d'un trop grand nombre d'ouvriers ne nous ait pas permis d'arriver à un résultat meilleur; cependant, il ne faut pas nous dissimuler que notre grand obstacle, c'est le § 5 de l'art. 20 de la loi sur les communes qui prive du droit de vote les retardataires de plus de 2 ans dans le paiement de leurs impositions communales. Si nous sommes bien informés — et nous croyons l'être — il y aurait environ 1450 citoyens privés de leur droit de vote à la Chaux-de-Fonds.

Il y a trois ans, ce chiffre était de 1300. Le nombre des non-payants et des non-valeurs (style administratif) a augmenté d'un dixième environ pendant trois ans. Que pense M. E. Lambelet de ce résultat, lui qui affirmait que la taxe minima de l'impôt ferait diminuer considérablement le nombre des non-payants?

Donc, si nous sommes vaincus, c'est avant tout, c'est surtout à la restriction au droit de vote que nous le devons. Les forces conservatrices sociales unies se sont emparées du suffrage universel dont elles disposent à leur gré.

Voilà la signification du vote des 5 et 6 mai.

Les dirigeants actuels se sont maintenus au pouvoir, grâce au suffrage restreint. Près de quinze cents électeurs ont été privés du droit de vote et de toute représentation, c'est-à-dire le tiers environ du corps électoral de notre ville.

Il reste dix-sept conseillers généraux à élire.

Nous ne savons pas encore ce que décidera la commission électorale de notre parti à ce sujet.

Confédération suisse

Congrès ouvrier. — Le Typographenbund suisse tient sa 36^e assemblée générale, le jour de la Pentecôte, à Soleure. L'ordre du jour ne compte pas moins de 20 objets.

Le congrès des ouvriers cigariers aura lieu le 4 août à Bâle.

més. Plusieurs campagnes et villas ont été pillées par des bandes de voleurs improvisées; mais on n'y a pris que les vins et provisions de bouche, sans toucher à l'argent et aux objets de prix.

Mais, dira-t-on, comment cela est-il possible? L'Andalousie est une des contrées les plus fertiles de l'Europe.

Il est certain, explique le correspondant madrilène de la Gazette de Francfort, que l'Andalousie est un pays découlant de lait et de miel et qu'elle pourrait facilement nourrir une population double de celle qui l'habite.

Actuellement on est fort en peine à Madrid des conséquences de la misère. Comme M. Crispi aux Siciliens, M. Sagasta a envoyé aux Andalous des renforts de troupes et de gendarmerie.

Nouvelles jurassiennes

L'usine de Morteau et ses ouvriers. — On lit dans le Jura bernois: Morteau, 28 avril 1894.

Permettez-moi de recourir à votre journal pour faire connaître quelque peu dans la région horlogère les procédés de

l'Usine de Morteau envers les ouvriers.

Conformément au règlement, la paie se fait ici toutes les quinze jours; la dernière a eu lieu samedi 21 avril.

Savez-vous ce qu'ont fait les charitables patrons de cette usine? Eh bien, ils ont tout simplement donné congé aux ouvriers qui avaient eu l'aplomb de protester contre la manière d'agir des chefs de cette maison.

Ceci pour la gouverne de mes collègues qui auraient l'intention de venir à Morteau.

Toutefois, je dois dire qu'à part l'Usine, nous avons ici des fabricants sérieux et qu'on nous annonce l'ouverture de plusieurs autres comptoirs.

Frédéric — dit le Grand.

Bienne. — Le parti ouvrier biennois a remporté dimanche une victoire éclatante. Ses candidats sont élus, l'un, Fritz Raymond, à la presque unanimité, et l'autre, notre ami Reimann, malgré toutes les manœuvres employées contre lui.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les fresques de M. Léo-Paul Robert. — M. William Ritter donne au National Suisse sous le titre "Trois journées d'art à Neuchâtel," une note très personnelle au sujet des fresques de M. Léo-Paul Robert.

« Mais non, il fallait un contraste à l'échelle de Jacob tendue entre Neuchâtel et le Paradis, à la verdoyante idylle de la vie agricole au Val-de-Ruz. »

« Quoi que puisse affirmer le petit guide officiel de M. Philippe Godet, une chose est indéniable; c'est que des trois fres-

ques, deux sont radieuses de lumière et mettent en scène les mérites sous forme allégorique de Neuchâtel ville et campagne tandis qu'une troisième, lugubre et ténébreuse, met à nu toutes les plaies de la Chaux-de-Fonds... Oh! je sais que le bon et le mauvais côté des choses sont représentés dans ce réquisitoire contre l'industrie, mais je ne découvre pas les symboles des misères et des vices de Neuchâtel et des Vallons dans les deux autres fresques.

< D'autant plus qu'avoir montré cette paille, a mis une poutre dans le jour et l'harmonie de cette peinture. Et c'est là le grand défaut de ce triptyque encore admirable tel quel, mais qui pouvait l'être tellement davantage! »

Chronique locale

Elections communales

Table with 2 columns: Bulletin type and Number of votes. Includes: Bulletins délivrés 3362, Bulletins rentrés 3361, etc.

Sont élus:

Table of elected candidates and their vote counts. Includes: Robert, Arnold 1738 voix, Mosimann, Paul 1747, Perret, Charles 1726, etc.

Table of names and numbers for Socialistes. Includes: Brandt-Ducommun, Fritz 1721, Leuab' Georges 1678, Robert, Léopold 1726, etc.

Socialistes

Table of names and numbers for Conservateurs. Includes: Werro, Louis 1026, Robert, Fmile 1015, Baumann, Fritz 999, etc.

Conservateurs

Table of names and numbers for other candidates. Includes: Perrochet, Edouard 940, Wuilleumier, Charles 867, Calame-Colin, Louis 905, etc.

Le Locle. — La liste de conciliation a passé.

Impôts communaux. — Continuant la polémique de presse maladroitement et méchamment soulevée par lui, le directeur des finances communales a envoyé au National suisse une nouvelle tartine au sujet du cas de non application de la loi qui a été signalé par notre ami Fritz Loosli, député ouvrier.

CHARCUTERIE

COMESTIBLES
79 Rue de la Serre 79
Succursale de la Charcuterie suisse
CHARCUTERIE, mêmes prix et qualité qu'au magasin principal.

Avis aux paysans

Relimage, retaillage et renforcement de tous genres de scies, rhabillage de toutes sortes de scies et scies de forêts. — Même adresse, à vendre au comptant, un bon tour aux vis.

AUX MÉNAGÈRES

Je me recommande comme par le passé pour la vente de mon bois de foyard et de sapin, 1° qualité, façonné ou non.

Je suis également toujours bien pourvu d'anthracite, houille, coke, briquettes, briquettes perforées, charbon et charbon natron, sciure, tourbe, 1° qualité.

PROMPTE LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone — Vente au comptant — Téléphone

Fritz CARTIER, Progrès 90

La Chaux-de-Fonds

Mme AMSTUTZ

repasseuse en linge
rue du Grenier 22
se recommande pour tous les travaux de sa profession. 232

Nettoyage de Literie à la vapeur

Alfred Jeanneret-Feller
successeur de Mme FELLER
Rue de la Promenade 12a
Chaux-de-Fonds
Travail prompt et consciencieux. 259
Se recommande.

Atelier de ferblantier et lampiste

RUE BEL-AIR 8 a
Samuel Münch
Le soussigné se recommande à son ancienne clientèle, à MM. les propriétaires, ainsi qu'au public en général, pour tous les travaux concernant sa profession.

Boulangerie Salfisberg

sera transférée
Rue du Collège 19
et Place du Bois
M. Salfisberg profite de cette occasion pour se recommander à sa nombreuse clientèle ainsi qu'au public en général. 241
Tous les jours, PAIN NOIR

Société de consommation

57 Paix Jaquet Droz 27 Industrie 1 (Bureaux)

Grand choix de coton vigogne, estramadure, coton anglais, coton à crocheter DMC et J. et P. Coats à prix très réduits.

Huile à parquets 80 c. le lit. Cire à parquets 80 c. la boîte.
Vins rouges St-Georges (français) à 65 c. le lit. Sangiovese à 60 c. Carvigno à 50 c. Tarragosse à 40 c. Prochainement Majorque à 35 c.

Vins blancs Carevigno très vieux à 1 fr. le lit. La Côte vieux à 65 c. le lit. NEUCHATEL à 60 c. le litre, par feuillette 55 c. Vermouth Cinzano, Werenfels, façon Turin. — Eau de pruneaux extra à 1 fr. 80 le litre. Marc 1° choix à 2 fr. et 1 fr. 60 le lit. Lie garantie pure à 1 fr. 95 le litre.

Haricots au sel. Haricots secs. Pois en boîtes. Cornichons. Sucre suisse de Monthey. — Véritable Moka à 3 fr. 20 le kg.

Malaga or et noir Lacave et Cie, à 1 fr. 50 le litre. 186

J. Tritten, Herborist in Neuveville, empfiehlt seine sich bewährten einfachen Pflanzenmedikamente gegen Brust-Magen- u. Nervenleiden. Wassersucht, Frauenkrankheiten, Rheumatismus, etc. zu billigen Preisen. 821

Habilllements sur mesure
Prix modérés

Confections pour dames

Dès ce jour Ouverture du Magasin J.-H. MATILE 26 Rue Léopold-Robert 26

Grand et beau choix de vêtements confectionnés en tous genres. — Costumes d'enfants, etc., etc. — Belle coupe, marchandises de première fraîcheur. — Nouveautés pour robes. — Toilerie. — Nappages. — Tissus en tous genres.

Vente consciencieuse

On peut acheter en toute confiance, les articles sont tous cotés suivant leur qualité

Café Jurassien

Route de Bel-Air

Dès aujourd'hui, Bière en chopes de la

Grande brasserie du Port de Bienne

Je me recommande à ma nombreuse clientèle de la ville et des environs.

257 M. BERDAT.

AVIS

Tous les planteurs d'échappements an cres et cylindres sont invités à se rencontrer dimanche, 13 courant, à 2 1/2 heures de l'après-midi, au Cercle ouvrier, rue de la Balance.

Ordre du jour:

1° Délibération au sujet des prix demandés par les délégués réunis à Colombier le 29 avril passé.

2° Divers.

Le Comité du syndicat.

La Fraternité

Décès survenus du 1^{er} février au 30 avril 1894 (3 mois):

N° mat.	Nom du sociétaire	Décédé le
1047.	Brunner, Albert	7 février
105.	Rommel, Frédéric	16 "
847.	Meier, Marie	20 "
797.	Balmer, Ernest	23 "
833.	Allement, Louis	23 "
1005.	Audétat, Adèle	5 mars
147.	Sandoz, Antoine	14 "
318.	Grasset, Fanny	24 "
32.	Jacot-Guillarmond,	"
	Jules	"
	Jules	2 avril
26.	Bigler, Jules	30 "

Tous décédés à la Chaux-de-Fonds, sauf le n° 833 inhumé à Genève.

277 LE COMITÉ.

Café-Brasserie BELLEVUE

Rue de la Charrière 4.

J'ai l'avantage d'informer l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs que j'ai repris la suite du Café Bellevue. L'établissement est complètement remis à neuf. Restauration à toute heure. Tous les lundis gâteau au fromage. Fondues à toute heure.

Bonnes Consommations. Service propre et actif. — Téléphone. Se recommande, le nouveau tenancier, 267 E. Murset-Kung.

M^{me} Marie Sandoz

ayant ouvert un nouveau dépôt de la charcuterie locale 123

3, rue de l'Industrie, 3

se recommande à ses amis et connaissances et au public en général.

COMESTIBLES
Chocolat Suchard

Brasserie du Cardinal

Place de l'Hôtel-de-Ville

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et connaissances, ainsi qu'à l'honorable public, qu'il vient de reprendre, dès St-Georges, la Brasserie du Cardinal tenue jusqu'à ce jour par M. Loertscher.

Bière genre Pilsen d'excellente qualité de la Brasserie du Cardinal de Fribourg.

Souper aux tripes tous les lundis à 7 1/2 heures.

— Service soigné —

276

Christian Schläppi.

Avis aux commerçants

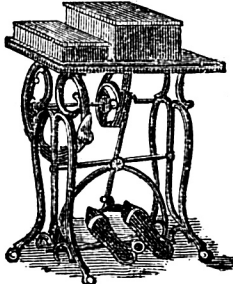
Tous les commerçants habitant le district de la Chaux-de-Fonds sont invités à se faire recevoir de la Société des intérêts généraux du commerce.

Cette utile association qui existe depuis plusieurs années et qui compte actuellement 180 adhérents a pour but de préserver des mauvais crédits le commerce privé et de sauvegarder les intérêts de ses membres.

Pour être reçu de la société, il suffit d'exercer en la forme commerciale une industrie ou un commerce; la cotisation annuelle, donnant droit aux différents services de la société, est de Fr. 2; les nouveaux sociétaires ont en outre à payer une finance d'entrée de Fr. 2.

Pour tous renseignements y relatifs s'adresser à l'administrateur de la société, M. Victor PAUX, gérant, rue du Versoix 1, 251

Le Comité.



Changeement de domicile

Le magasin de

MACHINES A COUDRE

RÄBER

est transféré 236

Rue du Parc 10 (maison Rebmann, photographe)

AVIS

aux négociants de la Chaux-de-Fonds

La société des intérêts généraux du commerce du district de la Chaux-de-Fonds prie ses membres ainsi que tous les négociants établis en notre ville de ne traiter aucune affaire avec les maisons de commerce visitant la clientèle particulière.

Elle rappelle en outre, que les voyageurs des dites maisons doivent être munis de la patente prévue par la loi fédérale.

252

Le Comité.

Remontage de literie et meubles en tous genres
Stores

Réparation de poussettes

C. Amstutz

sellier-tapissier

Rue du Grenier 22

Fonderie de cuivre

Horlogère et mécanique

Victor Schmid

LE LOCLE (Suisse)

Boulangerie G. Weick fils
Rue de la Serre 56 et Rue du Puits 16

Tous les jours 260

Pain de Graham

Albert Merguin

Peintre-Décorateur
79 — Serre — 79

Spécialité de bannières
pour sociétés 555

Recommandations sérieuses

Téléphone OUVERTURE Téléphone

Samedi 28 courant, du nouveau magasin de

COMESTIBLES ET CHARCUTERIE FINE

Maison du Grand Hôtel central Rue Léopold-Robert, 56 Maison du Grand Hôtel central

Assortiment complet en sardines, thon, homard, crevettes, saumon, etc. ainsi que pois, haricots, etc. de première provenance. CHARCUTERIE extra fine, d'exportation et du pays; jambon de York et de Westphalie, saucissons de Gotha, Salamis, première qualité. Tous les samedis et dimanches spécialité de poulet rôtis et patés truffés. 258

ÉPICERIE fine

Fromages de desserts

VINS FINS et liqueurs

Se recommande

On porte à domicile

Jules ROSSEL fils.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'établir 3, Rue de la Cure 3

un Atelier de reliure

Par une longue pratique, il est à même de répondre à toutes les exigences concernant son état et espère, par un travail prompt et soigné, à des prix très modérés, contenter les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.

266

E. Kahlert, relieur.

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien à Morat. 20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du Sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la Peau, Feus au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contre-façons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôts dans toutes les pharmacies. 768

Épicerie - Mercerie

J'ai l'honneur d'informer ma bonne clientèle et le public en général, que mon magasin d'épicerie-mercerie est transféré dès ce jour

27, Rue Daniel Jean Richard, 27

et que je suis toujours pourvu de marchandises fraîches et de première qualité.

On vend chaque jour, Beurre, Lait, Oeufs et Fromages.

Neuchâtel blanc, à 60 cent. le litre.

Vin rouge naturel, à 40 et 50 cent. le litre.

Se recommande, Alfred Eymann.

Mina Renggli, rue de la De-

moiselle 4.
Reçu un beau choix de Corsets, Tabliers pour dames et enfants, ainsi que des Tailles-blouses en tous genres. — Je me recommande également pour les corsets sur mesure. Four- nitures pour tailleuses. 237

OUVERTURE

de la

Brasserie du Pont

21 Rue de l'Hôtel-de-Ville 21

tenue par l'ancienne tenancière du Café Fribourgeois

Bière

de premier choix de la Brasserie de St-Imier LOUIS JAQUET

Excellente consommation

Se recommande 270 Marie-Ursule Gerber.

Un sertisseur d'échappements demande des sertissages (châtons). S'adresser au bureau de la SENTINELLE. 273

Imprimerie H. Schneider, Bienne